



ORGANISATION POUR LA
CONSERVATION DE LA FAUNE
SAUVAGE D'AFRIQUE

ORGANIZATION FOR
CONSERVATION OF
AFRICAN WILDLIFE

B.P: 7104 Yaoundé (Cameroun)
(Po Box)

Tel.: (+237) 677 726 628
Email: linjouomi@yahoo.fr

Fax: (+237)

**CONFERENCE INTERNATIONALE DES MINISTRES
EN CHARGE DE LA DEFENSE, DE LA SECURITE ET DES AIRES
PROTEGEES SUR LA LUTTE CONTRE LE BRACONNAGE ET AUTRES
ACTIVITES CRIMINELLES TRANSFRONTALIERES...**

ALLOCUTION

**DU Dr. LINJOUOM IBRAHIM, SECRETAIRE PERMANENT DE
L'ORGANISATION POUR LA CONSERVATION DE LA FAUNE
SAUVAGE D'AFRIQUE (OCFSA) A L'OCCASION DE LA
CEREMONIE D'OUVERTURE DU SEGMENT DES EXPERTS**

.....

N'DJAMENA, LE 23 JANVIER 2019

- **S.E.M. Sidick ABDELKERIM HAGGAR**, Ministre de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche de la République du Tchad ;
- **S.E.M. François-Xavier DE DONNEA**, Ministre d'Etat, Facilitateur du Royaume de Belgique du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC);
- **Leurs Excellences**, Mesdames et Messieurs les **Ministres** ;
- Monsieur **Raymond NDOMBA NGOYE**, Secrétaire Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC);
- Monsieur **Saleh SIDJIME**, Directeur de Cabinet du Secrétaire Général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (**CEEAC**);
- Monsieur le Président de la Conférence des Ecosystèmes des Forêts Denses Humides d'Afrique Centrale (**CEFDHAC**)
- Monsieur le Représentant de l'Union Européenne ;
- Monsieur le Représentant de la Coopération allemande (GIZ) :
- Mesdames et Messieurs les **Experts nationaux**, représentants des différents départements ministériels des pays invités à savoir : **Tchad, Cameroun, Congo, RCA, RD Congo, Soudan, Soudan du Sud et Niger** ;
- Mesdames et Messieurs les Experts, Représentants des Agences de l'ONU et des Organisations internationales, régionales et sous régionales ;
- Mesdames et Messieurs les Experts Représentants des Organisations non gouvernementales (**ONGs**), de la Société civile et du Secteur privé ;
- Leurs Majestés, les Chefs traditionnels et représentants des Communautés et des peuples autochtones ;
- Mesdames et Messieurs, Distingués invités.

C'est un grand honneur qui m'échoit, de prendre la parole en cette solennelle circonstance, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la

Conférence internationale des Ministres en charge de la Défense, de la Sécurité et des Aires protégées sur la lutte contre le braconnage et autres activités criminelles transfrontalières, organisée dans cette somptueuse salle de l'hôtel Hilton de N'Djamena, à l'initiative de la Facilitation du Royaume de Belgique du PFBC, avec l'appui financier de l'Union Européenne et de la Coopération allemande (GIZ), en collaboration avec la COMIFAC et l'OCFSA ; Conférence placée sous le Haut patronage de **S.E.M. Idris DEBY ITNO**, Président de la République du Tchad à qui nous rendons un vibrant hommage. Qu'il nous soit permis d'exprimer notre reconnaissance et de remercier tous les participants qui ont tenu à honorer par leurs présences cette cérémonie, en dépit de multiples contraintes liés à leurs agendas fort chargés. Ce qui témoigne de leur engagement et soutien aux problématiques en débats. Nous tenons aussi à remercier du fonds du cœur, S.E.M. le Ministre d'Etat du Royaume de la Belgique, le Secrétaire Exécutif de la **COMIFAC** et les autres initiateurs (l'Union Européenne et GIZ) pour leur marque de confiance manifestée à notre endroit et à travers nous, l'Organisation que nous représentons, à savoir : l'OCFSA.

Distingués invités, Mesdames et Messieurs,

Chers Partenaires,

Au regard du contexte marqué depuis le début des années 2000, par des niveaux sans précédents de l'exploitation criminelle de la faune et de la flore, avec notamment l'irruption de nouvelles formes de braconnage en bandes de criminels lourdement armés et bien organisés alimentant un réseau mondial de trafiquants bénéficiant des complicités difficilement démontables, l'initiative de la présente Conférence nous semble salutaire, du fait qu'elle constitue la priorité du moment actuel des pays concernés.

Cette Conférence intervient à la suite d'un atelier technique préparatoire international organisé à Douala (Cameroun), en mars 2018 par les mêmes

initiateurs. Les travaux auxquels avaient pris part, la Facilitation du PFBC, le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, l'OCFSA, les experts du Cameroun, Tchad, RCA, République Démocratique du Congo, Sud Soudan ainsi que les représentants de la plupart des partenaires ici présents, avaient permis de dégager des actions opérationnelles sur la question de la sécurité des Etats et la lutte contre le grand braconnage, en rapport avec la circulation des bandes armées ainsi que la transhumance incontrôlée et armée entre le Sahel et l'Afrique Equatoriale. Les conclusions dégagées ainsi que les résultats des études thématiques menées par les partenaires pré-identifiés en raison de leurs compétences, **vont constituer le socle des travaux du présent segment technique des experts** qui seront étalés sur 2 jours. Il est attendu des discussions de cette première étape, que soit dégagé un projet de Plan d'actions prioritaires à soumettre, par la suite, à l'examen et délibérations des Segments ministériel et de haut niveau prévus le **25 janvier 2019**. Il sera attendu de cette ultime étape, que le Plan d'actions proposé soit entériné par les Etats concernés et les partenaires internationaux, principalement les bailleurs des fonds ainsi que les initiatives opérant dans les zones géographiques impactées par ces défis.

Cette démarche nous semble à la fois originale, pertinente et efficace et cela fonde notre espoir pour le succès attendu.

Chers invités, Mesdames et Messieurs ;

Il convient toutefois de rappeler, par devoir de mémoire, qu'il ne s'agit pas de la toute première initiative du genre, entreprise dans notre sous-région. En effet, la CEEAC, en collaboration avec la COMIFAC, a pris d'autres initiatives similaires, par le passé. La première, en matière de lutte anti braconnage à la suite du massacre des éléphants au Parc national de Bouba Ndjidda, à travers une Conférence sous régionale à Yaoundé en mars 2013 ; et la deuxième sur l'éco sécurité et résolution des conflits hommes-faune sauvage en Afrique centrale, à travers une autre Conférence tenue à N'Djamena, en juillet 2017. La Conférence de Yaoundé avait permis l'adoption d'un Plan d'extrême urgence pour la lutte anti braconnage (PEXULAB) de la partie septentrionale (Cameroun, Tchad et

RCA) et plus tard d'un Plan d'action d'urgence de lutte anti braconnage (PAULAB) en Afrique centrale, adopté en mai 2015 par les Chefs d'Etats lors d'une session de leur Conférence tenue à N'Djamena. Pour des raisons diverses, ces outils n'ont guère permis de stabiliser, tout au moins, la situation déplorable. En effet, l'Organisation des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC) a estimé en 2014, que plus de 20 000 éléphants sont tués chaque année en Afrique et qu'ils pourraient même disparaître dans 20 ans ! Il a été, en outre, établi que le braconnage a entraîné la quasi-disparition des rhinocéros au Cameroun, en Centrafrique et en République Démocratique du Congo. Il est aussi admis, que le braconnage de la faune et l'exploitation illégale des produits forestiers ne constituent pas seulement une menace pour l'environnement, mais aussi pour la paix et la sécurité des Etats et de leurs populations. Ils alimentent la corruption dans les aéroports, les ports, les bureaux de douanes, les services de sécurité et les couloirs de transhumance armée et incontrôlée. Ils fournissent de nouveaux revenus aux groupes insurgés et réseaux criminels dans l'ensemble du continent africain ! Autant reconnaître, au vu de ces constats, que la Conservation de la faune n'est plus seulement l'affaire des Ingénieurs, techniciens et éco gardes forestiers ! Elle fait aujourd'hui appel à plusieurs autres disciplines et spécialités.

Dans cette logique, le Conseil de sécurité des Nations unies a reconnu que le trafic des espèces sauvages en Afrique centrale alimentait les conflits et menaçait la sécurité régionale et nationale, car il constitue une source de financement pour les milices et groupes terroristes. Ce même constat a été fait par l'Union Africaine (U.A), la CEEAC, la COMIFAC, la Conférence des Ministres en charge de la Faune de l'OCFSA et le Comité consultatif permanent des Nations Unies sur les questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC).

En réponse, la Conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernement de l'Union Africaine a adopté, en 2016, une Stratégie commune de lutte contre l'exploitation illégale et le commerce illicite de la faune et de la flore sauvages en Afrique, document issu de la Conférence internationale organisée à Brazzaville, du 27 au 30 avril 2015, sous la présidence de S.E.M. le Président

Denis SASSOU NGUESSO du Congo, accompagné de son homologue S.E.M. Idris DEBY ITNO du Tchad, parrain des présentes assises.

Parallèlement à cette initiative louable de l'Union Africaine qui marque une étape majeure dans la lutte contre la criminalité de la faune et de la flore en Afrique, les Chefs d'Etats de la CEEAC, avaient par décision prise ici à N'Djamena en 2015, ordonné la poursuite de la redynamisation de l'OCFSA, une Institution du Traité de la COMIFAC dont l'agonie des années 2000 expliquait, en partie, la montée fulgurante de la grande criminalité faunique, devenue un enjeu majeur des pouvoirs publics africains. Cette redynamisation conduite par le Cameroun à travers un Comité ad hoc élargi à la CEEAC et COMIFAC, a conduit à l'adoption du nouveau statut et à la signature d'un Accord de siège en juin 2015, et puis, à la mise en place d'une nouvelle Equipe statutaire dirigeante qui a été officiellement installée le 09 avril 2018 à Yaoundé. Ce Statut reconnaît la qualité de Pays Observateur à tous les pays membres de la CEEAC et COMIFAC qui ne sont pas encore membres, tout en les encourageant, ainsi que les autres pays africains, à y adhérer. L'objectif étant, à terme, de faire de l'OCFSA, une Institution spécialisée appelée à jouer un rôle majeur dans la coordination et le suivi de la mise en œuvre de la nouvelle Stratégie commune de l'Union africaine visée plus haut. Conformément aux directives de la Conférence des Ministres de cette Organisation spécialisée, la nouvelle équipe dirigeante s'est dotée d'une **Note d'Information** (en version française et anglaise) et d'un **Plan Stratégique Intérimaire 2019-2022** d'un coût estimatif à rechercher d'un montant de **5,35 milliards de francs CFA**. Ces documents ont été transmis par voie électronique à tous les acteurs et représentants des parties prenantes, en fin de semaine passée. Ils matérialisent la contribution de l'OCFSA **pour certaines solutions recherchées à travers ces assises. Ces documents doivent aussi servir d'outils de plaidoyer** pour le renforcement de l'OCFSA, afin de l'élever à la hauteur des enjeux faune-sécurité en Afrique, et de la positionner pour jouer un rôle majeur dans la coordination et le suivi technique du futur plan d'actions de N'Djamena ou dans la coordination du Secrétariat Technique d'une plateforme multi acteurs qui en serait mandatée.

Mesdames et Messieurs, Distingués invités ;

Je ne saurais terminer ce propos, sans profiter de cette haute tribune, pour lancer un vibrant appel pour le retour du Soudan et du Soudan du Sud (issus de l'ex-Soudan), et solliciter : la finalisation de l'adhésion de la RDC (Pays membre de l'initiative de l'OCFSA en 1981 à Bangui), l'accélération de l'adhésion des autres pays de l'espace CEEAC et COMIFAC (pays Observateurs) et des pays frères du Niger et du Nigeria, ce dernier partageant une des plus longue frontière avec l'espace OCFSA, notamment avec le Cameroun. Cette invitation concerne aussi tous les autres pays africains. Une des priorités d'action pourrait viser la sensibilisation et la promotion de ces nouvelles adhésions, qui permettraient de concrétiser l'ambition africaine de l'OCFSA qui ressort de sa dénomination.

C'est aussi le lieu d'exprimer notre reconnaissance aux représentants de tous les Etats membres actifs de l'OCFSA, pour avoir tenu, pour la plupart, leurs engagements en engageant leurs Contributions égalitaires, chiffrées au montant de 25 millions de francs F.CFA par an, même si, en raison des contraintes liées à la baisse des cours du pétrole, seuls le Cameroun et la République centrafricaine ont effectivement payé celles-ci, avec un excédent de 5 millions de F.CFA pour le Cameroun. Celles du Tchad, du Gabon et du Congo sont encore attendues. Notre gratitude va aussi à l'endroit de S.E. Mme Rosalie MATONDO, Présidente en exercice de la Conférence des Ministres, dont la présence confirmée à ces assises, témoigne de son engagement réaffirmé à l'OCFSA qu'elle y représente. Elle y apporte sa riche expérience de la République du Congo qui a eu à abriter la Conférence internationale sur l'exploitation illégale et le commerce illicite de la faune et de la flore sauvages en Afrique en avril 2015, en plus des initiatives du Fonds bleu climat et de la Conférence des trois Bassins forestiers tropicaux à l'actif du Président Denis SASSOU NGUESSO.

Ces remerciements s'adressent également aux exécutifs de la CEEAC et de la COMIFAC pour leur confiance matérialisée par l'implication effective de l'OCFSA dans leurs activités relatives à la faune, la biodiversité et l'éco sécurité.

Nous exprimons aussi notre reconnaissance à l'endroit des partenaires bilatéraux, multilatéraux et ONGs ayant une représentation au Cameroun, pour

leur franche collaboration. Une mention spéciale mérite d'être soulignée en ce qui concerne l'équipe de la Facilitation du PFBC et aux Chefs de missions diplomatiques du Royaume Uni, de l'Union Européenne, de l'Allemagne, de la France, des Etats Unis et du Canada, et aussi, à WWF Cameroun.

Enfin, nous rendons un hommage appuyé au Gouvernement tchadien ici représenté par le Ministre de l'Environnement, pour avoir accepté d'abriter ces assises, et au peuple frère du Tchad pour son hospitalité remarquable.

Il me reste à présent à souhaiter pleins succès à nos travaux pour que :

Vive la Conservation de la faune et de la biodiversité en Afrique ;

Vive la Coopération internationale.

Merci pour votre bien aimable attention. / -